



13 octobre 2020

Lettre de consultation

La présente consultation concerne :

RECONSTRUCTION DU BATIMENT ADMINISTRATIF, REHABILITATION DE HANGARS
ET BATIMENTS EXISTANTS AU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

LA REALISATION DE SONDAGES DE SOL

Limites de prestations :

Les travaux projetés concernent la Reconstruction du bâtiment administratif, la réhabilitation de hangars et bâtiments existants au Centre Technique Municipal de la Commune d'Yvetot.
Ce projet prévoit :

- La construction d'un bâtiment avec sous-sol enterré,
- La création à l'intérieur d'un bâtiment existant, d'une mezzanine composée de plancher collaborant et structure métallique,
- La création de baies dans les murs porteurs,

Afin de déterminer et de valider le type de fondation à mettre en œuvre pour les ouvrages projetés, il est nécessaire de produire une étude après sondages de sol qui devra aboutir aux points suivants :

- La détermination des caractéristiques intrinsèques du sol permettant de fixer le taux de travail admissible du sol.
- Les possibilités et les différents modes de terrassement ainsi que la stabilité des fouilles à court terme.
- Toutes les indications sur l'hydrogéologie de la zone afin de déduire toutes les sujétions qui devront être imposées à l'ouvrage en cours de travaux ainsi que durant son exploitation.
- L'agressivité du sol et des eaux pour déterminer la nature du béton à utiliser pour les fondations.
- La reconnaissance après sondages des fondations existantes.
- La détermination des caractéristiques du sol pour le calcul des murs enterrés.

La mission demandée est de type : G2 AVP et G2 PRO.

Consistance des travaux :

Les travaux ont pour objet la réalisation, in situ et en laboratoire, des essais nécessaires à l'établissement d'un rapport de synthèse qui portera sur :

- L'établissement de sondages pressiométriques avec reconnaissances géologiques réalisés suivant le plan ci-joint y compris détermination des sensibilités de sol au gonflement et au retrait si nécessaire.
- La reconnaissance des fondations existante du bâtiment des Espaces Verts.
- Etudier le ou les systèmes de fondations envisageables pour les ouvrages projetés.
- Déterminer l'agressivité du sol et des eaux pour déterminer la nature du béton à utiliser pour les fondations.
- Un pré dimensionnement des fondations projet.

Programme des sondages et des fouilles :

Les reconnaissances de fondation et les sondages au pressiomètre statique seront positionnés conformément aux plans joints.

Les sondages au pressiomètre statique seront descendus à 4 mètres au-dessous des fondations existantes.

Prestations :

Offre :

L'offre de prix devra tenir compte des précisions ci-après :

- Etre conforme au D.T.U. n° 11-1 de décembre 1968.
- Etre conforme au projet de normalisation des missions géotechniques de la Norme AFNOR NF P 94-500 du 30 novembre 2013.
- L'offre de prix portera sur la réalisation de missions :
 - o G2 AVP
 - o G2 PRO

Etat des lieux, exécution des sondages :

Lors de la remise de l'offre de prix, l'entreprise est censée avoir connaissance de l'état des lieux et avoir apprécié les accès et les difficultés d'exécution, notamment l'existence de réseaux. A cet effet l'entreprise prendra contact avec les Services Techniques Municipaux de la Ville.

L'entreprise devra prévoir les accès nécessaires des matériels de sondage sur le terrain sans toutefois les dégrader.

Délai de réalisation :

Le délai de réalisation de la présente mission est de 3 semaines à compter de l'émission du Bon de Commande ou de l'ordre de service.

Niveau d'eau :

Tous les incidents ou variations ayant affecté le niveau de l'eau dans les sondages ou les fouilles devront être notés.

Les niveaux mesurés instantanément doivent être distingués des niveaux statiques d'équilibre qui seront mesurés à intervalles réguliers et après un délai de stabilisation qui sera mentionné pour chaque mesure.

Essai in situ :

Les essais in situ devront être conformes au D.T.U. en vigueur.

Rapport d'étude :

En fin de chantier, l'entreprise présentera un rapport d'étude comportant tous les plans de synthèse, coupes et profils géologiques aptes à la bonne compréhension de la stratigraphie du site.

En outre, le rapport devra préciser le taux de travail du sol à prendre en compte ainsi que le calcul des tassements.

L'assistance technique

L'assistance technique au bureau d'études de la Maitrise d'œuvre lors de l'utilisation des résultats obtenus au cours de la campagne de reconnaissance, fait partie des prestations de l'entreprise adjudicataire.

Cette assistance devra être assurée par des études en phase avec le projet, et comportera les participations qui s'avèreront nécessaires.

Remise en état des lieux :

En fin de travaux, l'entrepreneur devra procéder à ses frais, au dégagement, au nettoyage et à la remise en état à l'identique, des emplacements mis à la disposition par le Maître d'Ouvrage.

Procédure de consultation

Nature des prix :

Les prix sont forfaitaires pour tout le programme décrit au présent cahier des charges.

Les prix seront fermes, non révisables et non actualisables.

Contenu des prix :

Outres les dispositions prévues dans le présent cahier des charges, les prix du marché tiendront compte des moyens à mettre en œuvre pour l'accès à pied d'œuvre aux emplacements définis pour les sondages (terrassements provisoires, déposes de clôtures, réalisation de rampes d'accès, etc ...) et la remise en état des lieux.

En plus des travaux mentionnés dans les documents contractuels, la proposition de l'entreprise devra comprendre toutes les prestations utiles à une parfaite et complète aux règles de l'art et de la technique.

Dispositions diverses :

Assurances :

L'adjudicataire des travaux devra justifier qu'il est titulaire d'une assurance individuelle de responsabilité civile de chef d'entreprise pour couvrir les conséquences pécuniaires des dommages de toute nature au tiers, du fait de son activité sur le chantier, ainsi que toute autre assurance couvrant son activité.

Il devra également fournir l'attestation prouvant la qualification professionnelle du bureau d'étude des sols.

Engagement de l'entreprise :

Le fait par l'entreprise d'avoir remis une offre implique pour lui, acceptation entière des prescriptions du présent cahier des charges.

Critères de choix, notation :

- Le prix
- Le délai et la date d'intervention

Date limite et lieu de remise des offres :

L'offre du candidat devra parvenir à la Mairie d'Yvetot

- par courrier : place de l'Hôtel de Ville 76190 Yvetot

- par mail : jpierre.mouy@yvetot.fr, à l'attention de Monsieur MOUY **avant le lundi 02 novembre 2020 à 17 h 30.**

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre :

M. Jean Pierre MOUY

Directeur des Services Techniques

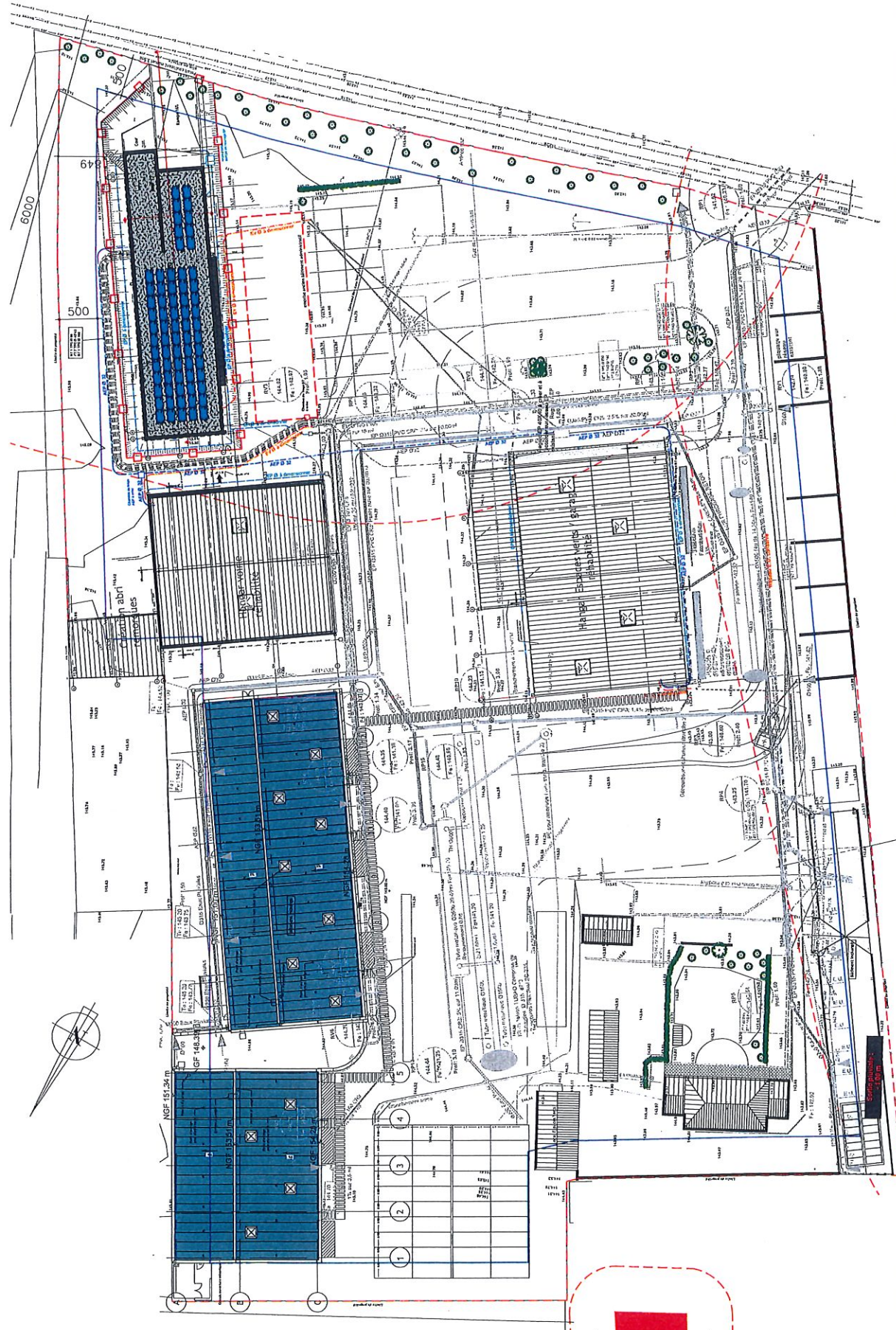
Tél. : 02.32.70.44.80

Port. : 07.61.60.01.27

Mail : jpierre.mouy@yvetot.fr

LEGENDE

- Unité de projet
- Unité d'implantation
- Ministère de sécurité
- Autre limite de cavité
- Département de la ville
- Bâtiment administratif
- Clôture de chantier
- Réseau FT / fibre
- Réseau basse tension
- Réseau APD
- Réseau GP
- Réseau GUTV



Plan de repérage des cavités

Département de Seine Maritime
Ville de YVETOT

Maîtrise d'œuvre pour la reconstruction du bâtiment administratif et la réhabilitation de hangars et de bâtiments aux services techniques municipaux
3, rue de l'Enfer - 76190 YVETOT

Maître d'Ouvrage
Mairie de Yvetot
Place de l'Hôtel de Ville
76190 YVETOT

Maîtrise d'Oeuvre :
Maitre d'Oeuvre, architecte Mandataire :
VOLUME architectes - SCPA Bosquier - Berrier
60, rue des Haquets - 76230 QUINCAMPOIX
Tél : 02 35 98 43 30 alexis.bosquier@volume-architectes.com

Bureau d'étude : IPH, ZAC des Portes de l'Ouest - 76150 LA VAUPALIERE
Acousticien :

80

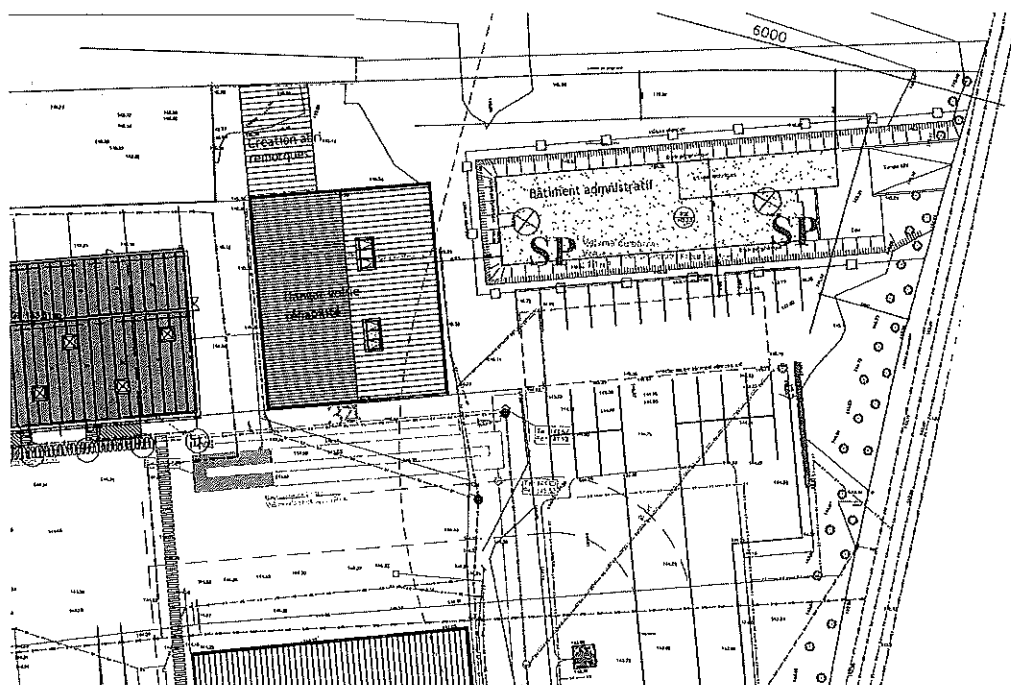
APD

Plan de masse
Etat projeté

REF : 862-19
ECHELLE : 1/500
MODIFICATIONS

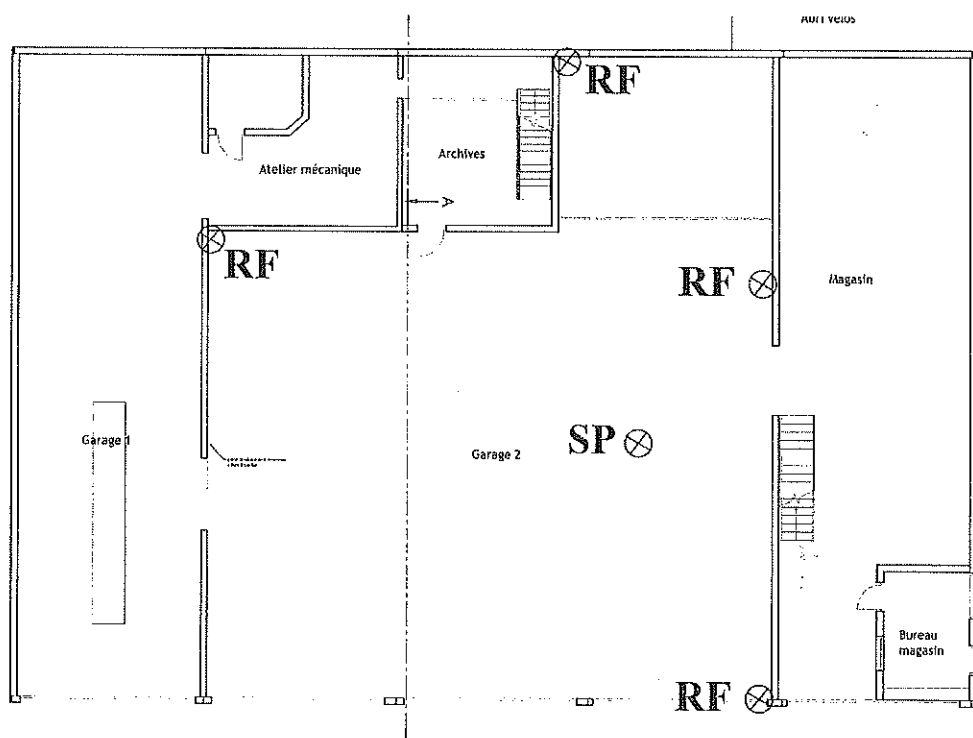
Le : 14/09/2020
DATES

LOCALISATION DES SONDAGES - BÂTIMENT ADMINISTRATIF



SP: Sondage pressiométrique

LOCALISATION DES SONDAGES - BÂTIMENT ESPACES VERTS



SP: Sondage pressiométrique
RF: Reconnaissance de fondation